

— PARCOURS ET USAGES DES COWORKERS EN RÉGION FRANÇAISE FAIBLEMENT MÉTROPOLISÉE : QUELLES IDENTITÉS ? QUELLES SPÉCIFICITÉS ?

Sarah El Attat, Doctorante-Ingénieure en Aménagement de l'espace et urbanisme, APR-IR 2018 Centre-Val de Loire « COWORK-CVL », UMR CNRS 7324 Cités, Territoires, Environnement et Sociétés (CITERES).
Université de Tours

Courriel :
sarahelattat@gmail.com

RÉSUMÉ

Apparu dans les années 2000 aux États-Unis, le coworking n'a cessé de se diffuser et de se diversifier à travers le monde. En France, le phénomène connaît une expansion notable liée à une multiplication des espaces dédiés à sa pratique. De quelques dizaines en 2008, on comptait plus de 1200 espaces de coworking (désormais : ECW) en 2019 selon le CGET. Cet article ambitionne de questionner d'une part le phénomène du coworking en dehors des métropoles, lieux d'implantation privilégiés pour les ECW et d'autre part, de s'intéresser aux usagers des ECW, nommés coworkers ou co-travailleurs, et dont le nombre n'a également cessé d'augmenter. Notre analyse est guidée par les deux questions de recherche suivantes : comment et pourquoi les coworkers choisissent-ils leur ECW ? Dans quelles mesures les pratiques liées à cette nouvelle forme de travail à distance des bureaux traditionnels et de la maison génèrent des usages différenciés des territoires dans une perspective de mobilité domicile-travail ? En prenant comme corpus d'enquête 13 parcours de vie - privée et professionnelle -, notre recherche apporte des éléments de compréhension des motivations et des potentialités d'ancrage des coworkers en Région Centre-Val de Loire.

MOTS-CLÉS

Aménagement du territoire, Centre-Val de Loire (France), espaces de coworking, usagers.

ABSTRACT

Coworking appeared in the United States in the 2000s and has continued to spread and diversify throughout the world. In France, the phenomenon is undergoing a significant expansion linked to the multiplication of spaces dedicated to its practice. From a few dozen in 2008, there were more than 1,200 coworking spaces (henceforth: CWS) in 2019 according to the CGET. This article aims to examine the phenomenon of coworking outside the metropolises, which are the preferred locations for CWSs, and to look at the users of CWSs, known as coworkers, whose numbers have also continued to grow. Our analysis is guided by the following two research questions: How and why do coworkers choose their CWS? To what extent do the practices linked to this new form of working away from traditional offices and the home generate differentiated uses of territories from a home-work mobility perspective? By taking as a corpus of investigation 13 life paths - private and professional -, our research brings elements of understanding of the motivations and potentialities of anchoring coworkers in the Loire Valley Region.

KEYWORDS

Spatial planning, Loire Valley Région (France), coworking spaces, coworkers.

—

— INTRODUCTION

Apparus en 2005 à San Francisco sous l’impulsion de l’informaticien américain Brad Neuberg (Leducq et Ananian, 2018b) et poussés par la révolution des technologies numériques (Liefoghe et Leducq, 2017), les espaces de coworking (désormais : ECW) définissent une nouvelle façon de travailler (Capdevila, 2017, Moriset, 2017). Au fil des années, le phénomène évolue (Besson, 2017) et se diffuse sous plusieurs formes¹ à travers le monde afin de répondre aux besoins des travailleurs (Liefoghe, 2018 ; Lejoux, 2019). Considérés comme un outil potentiellement utile à la redynamisation des territoires (Leducq et Ananian, 2018a), le coworking est souvent présenté comme un moyen favorisant les transitions sociale, digitale et numérique, économique et dans les modes de vie privée et professionnelle des travailleurs (Jamal, 2018 ; Levy-Waitz, 2018 ; Bentayou *et al.*, 2019).

Plusieurs chercheurs se sont intéressés au sujet du coworking et de leurs usagers. Ces études proposent une compréhension du coworking traitant principalement des questions de la diffusion spatiale, de la typologie des espaces de coworking et de la stratégie entrepreneuriale (Leducq et Ananian, 2019). Des articles faisant le lien entre les espaces de coworking et leurs usages existent également sur la sociologie des coworkers (Krauss, 2019) ou les pratiques internes liées à la psychologie du travail (Janeva et Adam, 2017). Cependant, rares sont les études qui traitent de leur fréquentation du quartier, du choix de localisation et des répercussions éventuelles sur la vie environnante à l’ECW ou sur la ville.

Cet article ambitionne de questionner d’une part le phénomène du coworking en dehors des métropoles, lieux d’implantation privilégiés pour les ECW et d’autre part, de s’intéresser aux usagers des ECW, nommés coworkers ou co-travailleurs, et dont le nombre n’a également cessé d’augmenter. En 2018, il existe près de 1,7 million de coworkers dans le monde (Deskmag, 2018). En prenant pour base les parcours de vie – privée et professionnelle – ainsi que les usages des coworkers au sein du Centre-Val de Loire, l’article propose de déterminer les motivations poussant au choix du coworking et les effets territoriaux sous-jacents. Ainsi, dans quelle mesure les parcours de vies et les usages des coworkers contribuent-ils au choix du coworking au sein cette région ?

Afin de répondre à la question précédente, une première partie de l’article

1 Selon le CGET (Levy-Waitz, 2018), il existe trois formes possibles d’ECW : le café coworking (café adapté à une activité de travail), l’ECW hybride (ECW intégré à un autre type d’espace comme une école ou un Fablab) et l’ECW dédié (ECW fermé s’adressant uniquement à des profils de coworkers entrepreneurs travaillant dans des projets d’innovation en émergence).

documentera l'émergence des ECW en France et plus particulièrement au sein d'une région faiblement métropolisée. Nous exposerons ensuite la méthodologie qualitative déployée qui a permis la collecte de données² lors d'une enquête auprès des coworkers et des ECW de la région Centre-Val de Loire. Enfin, les résultats de l'enquête seront présentés et analysés afin de comprendre les choix du coworking.

— UN CONTEXTE RÉGIONAL FAVORABLE À LA DIFFUSION DES ECW

LE COWORKING EN FRANCE : DU CENTRE VERS LA PÉRIPHÉRIE

Dans le monde entier, les ECW connaissent une expansion importante. Leur nombre atteignait 26300 ECW en 2020 (Statista, 2021). Leducq (2020) montre que les ECW se diffusent du centre vers la périphérie. En effet, ces nouveaux espaces de travail sont d'abord apparus dans les centres des grandes métropoles ou villes globales pour ensuite, se propager vers les périphéries, dans les villes petites et moyennes et dans les zones rurales (Brown, 2017 ; Demazière *et al.*, 2019). Ainsi, quel que soit le contexte national, les auteurs constatent que la stratégie de diffusion spatiale des ECW reste similaire. C'est le cas aussi pour la France. Le premier ECW est créé à Paris en 2008 puis le modèle s'est diffusé en régions. La figure 1 réalisée dans le cadre d'un webscraping du programme de recherche COWORK-CVL montre bien ce double desserrement progressif des ECW en France, à la fois national et régional : du centre vers la périphérie. Alors que le phénomène reste omniprésent au sein de plusieurs régions métropolitaines comme l'Île-de-France qui se trouve en tête de classement, Auvergne-Rhône-Alpes ou Bouches-du-Rhône, mais également au sein de régions peu métropolisées comme le Centre-Val de Loire. Nous la qualifions ainsi parce qu'elle est située à proximité de la capitale économique Paris, principal centre des affaires français mais ne contient pas de métropoles autres qu'institutionnelles (Orléans et Tours).

2 Les données collectées et exploitées pour cet article proviennent principalement de deux workpackages (WP2 : atlas cartographique ; WP3 : pratiques et usages des coworkers) du programme de recherche APR-IR « COWORK-CVL » : Espaces de coworking : les conditions d'un développement urbain et rural soutenable, coordonné par Dr. Hab. Divya Leducq, au sein duquel j'effectue ma thèse en aménagement de l'espace et urbanisme.

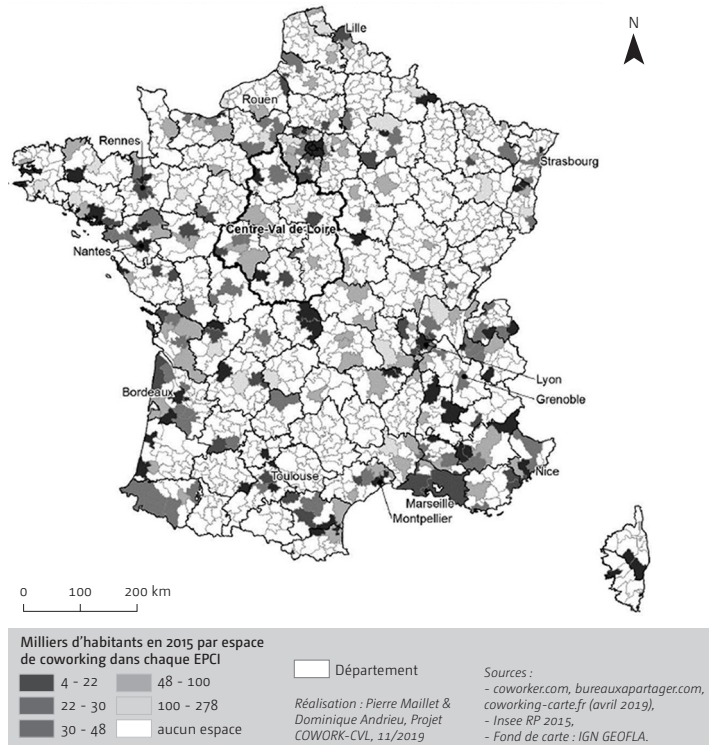


Figure 1 : Diffusion spatiale des ECW en France. (source : Leducq (2020 : 115) ; Andrieu et al. (2019), Delabos (2019) ©COWORK-C)

L'IMPLICATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Outre la diffusion spatiale des ECW en France, leur diversité³ passe également par le mode de portage du projet. Peu d'études portent sur la relation de l'ECW avec la stratégie des managers et les relations avec les politiques publiques dans l'encouragement du lieu. Cependant, plusieurs études dont celles de Besson (2017) et Demazière et Leducq (2018) affirment que certains espaces de France bénéficient du soutien des pouvoirs publics et de nombreux financements attribués par les villes ou les régions (Leducq *et al.*, 2019). Dans certaines régions dont le Centre-Val de Loire, les acteurs publics vont jusqu'à proposer des appels d'offres pour des projets de création de nouveaux espaces de travail afin de répondre à différentes problématiques qui touchent le territoire sur le plan économique, écologique et social (Moriset, 2017 ; Bentayou *et al.*, 2019). Toutefois, au niveau local notamment dans les

³ Aujourd'hui, il existe aussi bien des modèles privés (marchands et associatifs) que publics (portés par des acteurs publics) en France.

zones rurales, certains décideurs sont encore réticents à soutenir et ne comprennent pas toujours l'objectif premier de ces nouveaux espaces de travail (Besson, 2017 ; Tremblay et Vaineau, 2020). Bien que le soutien financier soit principalement le plus représenté, les acteurs publics peuvent intervenir à différents niveaux pour soutenir ces nouveaux espaces de travail (Leducq *et al.*, 2019). Par exemple, la visibilité du nouvel ECW et son inclusion dans un réseau avec tous les autres nouveaux espaces de travail similaires (Demazière *et al.*, 2019). Ces soutiens participent également dans plusieurs cas à la revitalisation territoriale en zones rurales ou aident certains secteurs urbains en perte de vitesse économique (Besson, 2017).

— LE COWORKING EN CENTRE-VAL DE LOIRE

UN DESSERREMENT PROGRESSIF DU COWORKING VERS LE RESTE DU TERRITOIRE

Dans leur article (2019), Leducq *et al.* s'intéressent tout particulièrement à la diffusion régionale et l'intégration urbaine des ECW en Centre-Val de Loire. La région connaît une évolution du coworking notable avec plus de 37 ECW en 2020 (Boureima *et al.*, 2020). En comparant avec une étude similaire menée sur les villes moyennes d'Ontario, au Canada (Jamal, 2018), les résultats démontrent que les ECW respectent le même schéma de diffusion spatiale en Centre-Val de Loire : du centre vers la périphérie. En effet, bien que les deux plus grandes villes de la région (Tours et Orléans) présentent le plus grand nombre de places de coworkers ainsi que le plus grand nombre d'ECW, la carte de la figure 2 montre que le coworking se propage et s'installe dans des zones de villes petites et moyennes mais également des zones rurales. Au-delà, cette carte classe les ECW en fonction d'une typologie éprouvée par les auteurs (Leducq et Demazière, 2018).

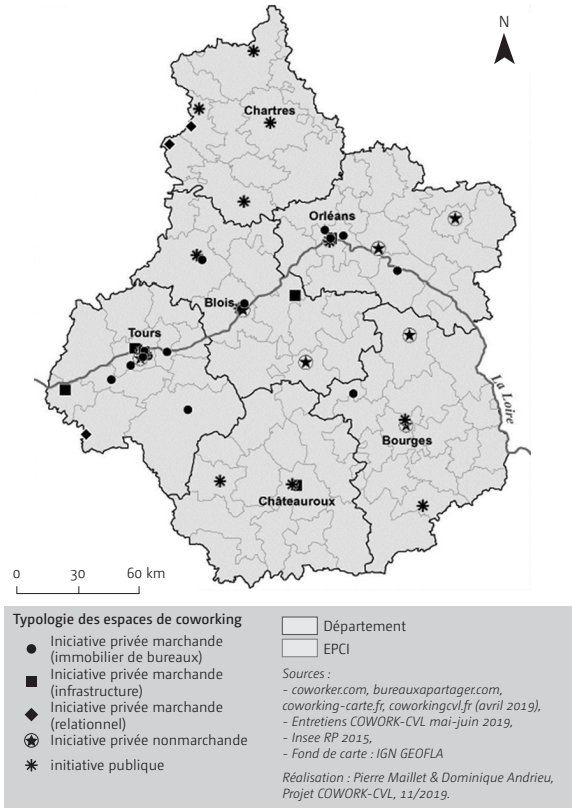


Figure 2. Répartition spatiale des ECW en Région Centre-Val de Loire suivant le type d'initiative. (source : Leducq (2020 : 125) ; Andrieu et al. (2019), Delabos (2019) ©COWORK-CVL)

LA PARTICULARITÉ DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Étudier en profondeur les ECW de la région constitue une opportunité particulièrement intéressante au vu de la diversité de types de territoires présents. Celle-ci représente une région faiblement métropolisée (ou péri-métropolitaine) sous l'influence directe de Paris par sa connexion directe avec la Région Ile-de-France. Elle est composée de quatre types de territoires urbains (SRADDET, 2020) et a été explorée par Leducq *et al.* (2019) au cours de plusieurs ateliers de recherche-action entre 2018 et 2021 : des espaces métropolitains régionaux également labellisés French Tech Loire Valley constitués autour des villes intermédiaires de Tours et Orléans ; des villes moyennes qui sont des pôles dominants de la hiérarchie urbaine (Blois, Chartres, Bourges, Châteauroux, Montargis et Dreux) ; des pôles d'équilibre et de centralité constituant un maillage territorial important dont des communes comme Vendôme, Loches, Vierzon et Châteaudun ; les espaces à dominante rurale qui représentent une part importante dans la région située dans le grand Sud de la région, la vallée

de l'Indre, du Cher, de la Vienne.

La Région représente un laboratoire d'observation intéressant dans le cadre de l'étude des ECW étant donné que le nombre des ECW a cru rapidement à partir de 2012 passant de 2 à plus de 37 ECW en 2020 (selon les données du GIP Récia). L'étude de cas en Région Centre-Val de Loire met en évidence plusieurs éléments lourds d'enjeux au niveau de l'économie, de l'industrie, du maillage territorial et de la transition écologique au sein de la région. Ces points ont des conséquences directes à deux échelles, locale et régionale. Par exemple, le choix de l'emplacement de l'ECW profite dans certains cas à la régénération du quartier. Toutefois, dans les villes les plus grandes et les plus dynamiques, les effets semblent être assez limités. Les ECW restent moins une ressource mobilisable pour le changement de quartier qu'ils ne dépendent des caractéristiques sociales et économiques urbaines du quartier pour leur développement (Demazière *et al.*, 2019). Mais quel que soit le territoire, les caractéristiques de l'environnement doivent être mises en balance avec les valeurs et la volonté des propriétaires et des gestionnaires d'un ECW de contribuer à la communauté. Les ECW seront également à même de contribuer au développement territorial durable grâce à la communauté d'usagers. Il paraît donc essentiel de les étudier, à travers la demande et les usages internes (lieu) et externes (milieu de vie).

UNE ÉTUDE DES COWORKERS EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

UNE QUESTION ORIGINALE ET PEU EXPLORÉE PAR LA LITTÉRATURE

Dans cet article, la question de recherche soulève deux points distincts permettant d'explorer un sujet inédit dans l'étude du coworking. D'une part, l'article propose d'expliquer de manière originale le choix de travailler en mode coworking au sein d'une région faiblement métropolisée en faisant le lien entre les coworkers et leurs territoires de proximité⁴. Les recherches existantes sur le sujet du coworking portent davantage sur l'offre des espaces et leur diffusion, parfois sur les usages, mais peu sur la demande. D'autre part, ce groupe de travailleurs est peu étudié dans la littérature aujourd'hui. En effet, les coworkers sont plus souvent représentés par leurs activités professionnelles, leurs dynamiques de vie au travail que par leurs usages et les choix quotidiens à travers leur mode de travail et leurs territoires comme est le cas dans cet article. Par conséquent, essayer de comprendre en quoi les parcours de vie et les usages quotidiens des coworkers contribuent au choix du coworking au sein de cette région permettra de compléter les recherches existantes.

⁴ L'ensemble des espaces vécus incluant notamment le quartier d'implantation de l'ECW et le quartier de résidence.

UNE MÉTHODOLOGIE QUALITATIVE EN DEUX PHASES

Dans l'étude des usages et pratiques des coworkers, le choix d'une méthodologie qualitative s'est avéré nécessaire pour deux raisons. D'une part, les coworkers sont une population relativement nouvelle, méconnue et à géométrie variable et la diversité des parcours de vie ainsi que les usages de chacun les rend difficilement appréhendables. D'autre part, peu d'études portent sur la question – comme mentionné précédemment, donc il nous a fallu s'inspirer de plusieurs études sociologiques, géographiques et d'aménagements de l'espace notamment celles de Cailly sur les pratiques habitantes (2004), Huyghe sur les pratiques mobilitaires (2015), Clifton sur le choix des coworkers (2019), Krauss sur les trajectoires sociales et professionnelles des utilisateurs d'ECW (2019), Mellard et Parmentier sur la créativité des coworkers (2020). Le corpus théorique issu de ces études, l'expérience acquise lors des sorties de terrain et les données collectées dans le cadre de précédents programmes de recherche révèlent l'importance de saisir ces données individuellement auprès des coworkers.

Afin de procéder à l'étude des pratiques socio-spatiales des coworkers, des méthodes qualitatives ont été adoptées. L'enquête a commencé en octobre 2019 pour se terminer en mai 2021. Deux outils de recherche complémentaires ont été mobilisés sur deux phases distinctes de l'étude. Tout d'abord, un questionnaire d'enquête puis une grille d'entretien semi-directif. Les deux ont été construits respectivement à l'aide des ouvrages de Singly (2012) et de Blanchet et Gotman (2007). Cette méthodologie est qualitative car il existe une difficulté à cerner la réalité des travailleurs en ECW et la nécessité de comprendre un phénomène dans ces dimensions fines.

QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE EN LIGNE

Un questionnaire d'enquête a été construit de façon à garantir l'anonymat des coworkers qui le souhaitent. Cela signifie qu'aucune sélection des coworkers n'a eu lieu au préalable. Sa diffusion en ligne auprès des coworkers a valu la réponse d'un échantillon de 59 coworkers de 17 ECW⁵ de la région choisis suivant des critères de sélection spécifiques⁶. Cette phase a permis de collecter

5 Il s'agit d'un échantillon représentatif des types d'ECW situés dans 11 communes différentes du territoire régional : 12 en zone urbaine implantés à Blois, Bourges, Châteaudun, Châteauroux, Orléans, Tours et Vendôme ; 1 en zone péri-urbaine à Orléans et 4 en zone rurale installés à Aubigny-sur-Nère, Mézières-en-Brenne, Nogent-Le-Rotrou, Romorantin-Lanthenay.

6 Ces critères sont déduits de plusieurs études précédentes, des observations et des données collectées dans le cadre du programme de recherche COWORK-CVL (<https://coworkcvl.hypotheses.org/>). Tandis que certains de ces critères relèvent de l'identité des ECW, d'autres présentent leurs milieux d'implantation : date de création de l'ECW, initiative du projet de l'ECW, types de territoire d'implantation au sein de la région Centre-Val de Loire.

des données tendancielle sur les catégories socio-économiques, le travail, les pratiques socio-spatiales des coworkers et leurs visions sur l'ECW et le coworking en général.

ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS

Les questionnaires en ligne ont permis de laisser le choix aux coworkers de communiquer ou non leurs coordonnées pour une seconde phase de collecte de données, celle de l'entretien semi-directif. Cette méthode permet d'approfondir les réponses des coworkers en leur donnant l'opportunité d'expliquer leurs choix de vie. Ainsi, ces entretiens ont exploré les choix des coworkers sur les questions d'usages, de perception du coworking, de cadres professionnel et privé. En novembre 2020, 13 entretiens avaient été menés auprès des coworkers de la région Centre-Val de Loire. Au vu des mesures liées à la crise sanitaire de la COVID-19, tous les entretiens ont lieu par visio-conférence.

La base de cette étude repose sur la volonté du coworker de partager son quotidien, ses choix et son parcours de vie privée et professionnelle. Il a donc été nécessaire de faire preuve de flexibilité et d'établir un rapport de confiance auprès des coworkers en amont. D'une part, par le biais des visites des ECW au préalable permettant ainsi de se présenter et d'échanger avec les coworkers. D'autre part, à l'aide des questionnaires en ligne où les questions sont moins intrusives et plus génériques.

LES COWORKERS PÉRI-MÉTROPOLITAINS : UNE COMMUNAUTÉ DE TRAVAILLEURS AUX PARCOURS ET PROFILS DIVERS

LES CHOIX DES TRAVAILLEURS AUXQUELS LA LITTÉRATURE S'INTÉRESSE PEU

Les coworkers représentent une population de travailleurs omniprésente dans le monde bien que peu saisissable. Il s'agit d'individus ayant le choix de l'ECW qui convient au mieux à leurs cadres de vie et de travail les distinguant ainsi du télétravailleur salarié classique (Scaillerez et Tremblay, 2017). Plutôt qu'un lieu fixe pour travailler, ils recherchent des alternatives aux bureaux classiques et à la maison ainsi qu'une communauté de travail (Weijts-Perrée *et al.*, 2019 ; Flipo et Lejoux, 2020). On y retrouve les télétravailleurs, les start-uppeurs et les travailleurs indépendants représentant plus de la moitié du nombre total des coworkers présents dans les ECW (Spinuzzi, 2012). Ils pratiquent généralement des métiers liés au domaine de l'informatique, la communication, le numérique et la conception. Bien qu'ils maîtrisent les outils électroniques et de télécommunication, ils n'ont pas tous effectué le même cursus universitaire ou professionnel (Krauss, 2019). Outre le fait de partager un lieu de travail commun, la population des coworkers se retrouve liée au fil du temps, par des liens qui dépassent le cadre formel professionnel.

Dans l'étude de Clifton *et al.* (2019) conduite au Royaume-Uni, les coworkers les plus représentés dans les ECW sont les moins de 33 ans et les hommes : 56 % d'hommes et 44 % de femmes. Cette dichotomie de genre est retrouvée dans d'autres études comme celle de Tremblay et Vaineau (2020) menée en régions au Québec. De plus, une majorité des coworkers commence et continue le coworking au sein du même ECW. Pour expliquer ce dernier élément, on émet l'hypothèse que plus le choix des ECW est hybride c'est à dire qu'il existe une diversité d'offres, plus les coworkers ont de chance de rester au sein du même ECW après leur première fréquentation. Cette hypothèse a été testée à travers notre enquête auprès des coworkers. En effet, au vu du large choix d'ECW proposé dans la région et de la flexibilité que présente ce type d'espaces de travail, les coworkers ont l'opportunité de choisir celui qui leur convient au mieux au moment du choix et décident d'y rester par la suite.

ENTRE ANCRAGE ET ATTRACTIVITÉ NOUVELLE : FOCUS SUR LES SPÉCIFICITÉS D'USAGES ET LES MOTIVATIONS DES COWORKERS

À la recherche d'une meilleure qualité de vie, un loyer de bureau plus abordable et soulignant le désir de rompre l'isolation du télétravail à la maison, les coworkers motivent leur volonté de rejoindre un ECW. D'une part, on retrouve un groupe de coworkers établi dans une vie privée et professionnelle depuis plusieurs années. D'autre part, il s'agit des coworkers débutants pour qui le coworking correspond à leur première expérience dans le monde du travail. Certains y expérimentent le travail autonome, d'autres répondent à un désir de se réorienter professionnellement. À travers notre enquête, on finit par observer une communauté qui, malgré des motivations et des valeurs partagées, reste hétérogène par ses usages et pratiques quotidiennes.

DES CHOIX DE PRATIQUES ET USAGES EN LIEN AVEC LE TERRITOIRE

D'après les données collectées par l'intermédiaire du questionnaire en ligne et des entretiens semi-directifs, il semble exister deux tendances de profils de coworkers définis par leurs territoires de proximité habités. D'une part, nous distinguons les coworkers habitant et travaillant dans les deux métropoles institutionnelles de la région : Orléans et Tours. Parmi eux, on retrouve des coworkers qui préfèrent alterner entre le vélo, les transports en commun et la marche à pied pour leurs déplacements quotidiens. Ces choix sont souvent expliqués par la proximité des ECW à leurs résidences ou le réseau de transports jugé satisfaisant et efficace par les coworkers. Ensuite, une majeure partie de coworkers des métropoles répond utiliser la voiture pour ses déplacements domicile-travail et autres pour des raisons pratiques professionnelles ou non : appréciant l'autonomie et la flexibilité qu'offre ce choix. En choisissant ce type d'ECW situés généralement dans des quartiers proposant un nombre de services et com-

merces de proximité, cela favorise les consommations locales.

D'autre part, il existe les coworkers installés dans le reste du territoire régional. Il s'agit pour la plupart de coworkers qui habitent à plus de 15 km des ECW. De ce fait, le choix de la voiture en termes de moyen de transports semble logique étant donné qu'ils jugent le réseau de transports en commun faible ou peu avantageux. En effet, les coworkers expliquent cet usage par la longue distance séparant le domicile du lieu de travail ou encore la complexité du trajet justifiée par le manque d'infrastructures de transport proposés dans ces territoires. Concernant les usages des services et commerces de proximité, ce type de coworkers en fréquente lorsqu'il s'agit d'ECW implanté dans un quartier équipé mais pas autant que le coworker de la métropole. Il est à noter que, parmi cette catégorie de coworkers du reste du territoire régional, certains présentent des habitudes et usages quotidiens similaires à ceux des métropoles. Par exemple : le choix de la marche à pied pour les déplacements quotidiens expliqués principalement par la proximité de l'ECW du lieu de résidence.

Pour les coworkers de la région Centre-Val de Loire âgés en moyenne entre 30 et 44 ans, la pratique du coworking commence et continue au sein du même ECW. Cette réponse prouve une certaine fidélité des coworkers à leurs lieux de travail mais surtout un choix réfléchi au moment de l'intégration.

À travers cette enquête, nous démontrons que les usages et pratiques quotidiens des coworkers en région faiblement métropolisée sont en partie expliqués par la diversité des ECW disponible sur le territoire comme le prédit la littérature. Toutefois, certains éléments de réponse de la part des coworkers montrent que les choix sont d'abord justifiés par l'équipement des territoires de proximité. Mais qu'en est-il des motivations menant au choix du coworking ?

LES MOTIVATIONS POUR LE COWORKING EN CENTRE-VAL DE LOIRE

À partir du questionnaire en ligne et des entretiens semi-directifs effectués auprès des coworkers, plusieurs résultats sont apparus. Dans notre étude, nous distinguons trois grandes variantes de motivations pour le coworking en région faiblement métropolisée. Tout d'abord, il s'agit de ceux que nous nommons ici les « natifs » qui, après quelques années d'études voire de début de vie professionnelle dans une autre région ou un autre pays, souhaitent revenir vers leurs territoires de racine. Pour cette catégorie, nous notons un ancrage territorial important apparaissant souvent pour des raisons personnelles : plus proche de leurs familles, de leurs amis, etc. Ensuite, il existe les « ancrés » : ceux qui ont grandi ou étudié en Centre-Val de Loire. Dans cette même catégorie, il y a ceux qui choisissent la localisation de l'ECW en particulier pour rester dans un quartier où ils vivent car ils ressentent un sentiment d'attachement pour ce lieu. Cette part de coworkers ne souhaite pas changer de ville ou de région : ils disent être attachés au territoire dans lequel ils

ont vécu les évènements marquants de leurs vies privées et professionnelles. Enfin, la dernière catégorie que l'on qualifiera de « néo-arrivants » concerne les coworkers qui quittent la capitale et s'installent dans une autre région. Ces coworkers ont potentiellement grandi, étudié et fondé une famille en région parisienne mais souhaitent migrer vers une autre région notamment une région en connexion directe avec Paris. Notre enquête montre que cette part de coworkers représente les parents en couple qui souhaitent bénéficier d'une meilleure qualité de vie. Toutefois, ces coworkers gardent leurs clientèles et leurs carnets d'adresse parisiens.

Parmi les coworkers interrogés, il existe également un coworker qui a grandi et étudié en Centre-Val de Loire et a commencé et continue le coworking en Centre-Val de Loire. Cependant, celui-ci a désormais déménagé vers la région parisienne pour des raisons personnelles. Il reste fidèle à l'ECW où il a commencé car il a construit une relation toute particulière avec l'espace et amicale avec les coworkers et les managers de cet espace. L'ECW ainsi que sa communauté de travailleurs représentent tant une motivation de pratique du coworking qu'un bénéfice tiré par la suite. Tous les coworkers interrogés rappellent l'importance du réseau et de l'esprit d'échange et de collaboration qu'ils apprécient au sein de leurs ECW.

Nous notons une motivation supplémentaire qui semble pertinente dans le cadre de cette étude. Plus de la moitié des coworkers interrogés ont été salariés avant le choix du coworking. Aujourd'hui, ils choisissent les statuts de salariés en télétravail, travailleurs indépendants ou en profession libérale au sein des ECW. A travers cette donnée, nous comprenons notamment le désir d'autonomie professionnelle recherché par les coworkers et exposé dans la littérature.

A travers cette enquête auprès des coworkers des ECW de la région Centre-Val de Loire, nous démontrons qu'il existe plusieurs motivations poussant vers le coworking. Pour la plupart, il s'agit de motifs cohérents avec le corpus théorique étudié notamment : la réduction des coûts, une meilleure qualité de vie, la rencontre d'autres coworkers ou encore l'appartenance à un réseau professionnel. Toutefois, au vu du contexte régional et des profils des coworkers, d'autres éléments viennent s'ajouter à l'analyse. Dans une région faiblement métropolisée telle que le Centre-Val de Loire, la singularité des profils, parcours et usages des coworkers présentée montre que, malgré un choix commun du coworking, il existe autant de motivations que d'individus. Plusieurs possibilités de croisement des données de chacun des coworkers sont possibles. Dans cette analyse, nous avons choisi dans un premier temps de traiter les usages suivant les types de territoires. Ensuite, les motivations ont été présentées par des catégories principalement portées par les parcours de vie de chacun. Enfin, certaines motivations peuvent se traduire chez plusieurs coworkers comme des bénéfices tirés après l'intégration de l'espace.

— CONCLUSION

De l'analyse du corpus théorique ainsi que des réponses des coworkers de la région Centre-Val de Loire, nous pouvons retenir plusieurs enseignements. Tout d'abord, il faut rappeler qu'il existe des ressemblances et des spécificités des ECW au sein de la Région Centre-Val de Loire par rapport au modèle métropolitain largement exploré dans la littérature scientifique. Nos résultats montrent que la région d'étude, par sa position géographique et la typologie de territoires qu'on y trouve, présente les mêmes caractéristiques de diffusion des ECW : un desserrement progressif du centre vers la périphérie tant au niveau national qu'au niveau régional.

Ensuite, grâce à une méthodologie adaptée à ce phénomène relativement nouveau et en permanente évolution, le second objectif de cet article était de pouvoir répondre à la question suivante : dans quelle mesure les parcours de vie et les usages des coworkers contribuent-ils au choix du coworking au sein de cette région ? À partir des résultats concernant le contexte et le choix du coworking présentés dans la dernière partie de l'article, on comprend que les coworkers d'une région faiblement métropolisée présentent plusieurs points similaires aux coworkers d'autres régions fortement polarisées par leurs métropoles. Toutefois, ils semblent y avoir des schémas de parcours de vie et usages différents : les « natifs » issus du territoire et travaillant dans l'économie créative et de la connaissance, les « ancrés » de longue date et les « néo-arrivants » qui sont des parisiens qui migrent durablement vers la province.

Afin de prolonger le débat scientifique, il nous semble important de poursuivre les études sur les coworkers en interrogeant les effets territoriaux et en entamant des comparaisons avec les travailleurs classiques sur les mêmes critères d'étude. Ceci permettrait de répondre à plusieurs questions sur les formes nouvelles de contribution aux territoires, tactiques, éphémères ou transitoires et à différentes échelles. Cela entraîne également la nécessité de la comparaison entre les dynamiques des régions françaises.

FINANCEMENTS ET REMERCIEMENTS

La présente recherche est financée par la Région-Centre Val de Loire. Nous remercions les organisateurs de la 10e Journée des doctorant-e-s de l'APE-RAU de nous avoir offert la possibilité d'exposer et discuter nos résultats préliminaires de thèse et les évaluateurs pour leurs commentaires avisés et formateurs.

— BIBLIOGRAPHIE

- Bentayou, G., Hasiak, S., Marrel, J., Perrin, E., & Richer, C. (2019).** Les espaces de coworking : des outils au service de la mobilité durable ? Centre d'études et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement.
- Besson, R. (2017).** Rôle et limites des tiers-lieux dans la fabrique des villes contemporaines. *Territoire en mouvement*, 34. <https://doi.org/10.4000/tem.4184>.
- Blanchet, A. G., Anne. (2007).** L'enquête et ses méthodes : L'entretien. Paris : Armand Colin.
- Boureira, H., Bouvet, C. et al. (2020).** Espaces de coworking : un levier pour l'aménagement des villes et villages en Centre-Val de Loire ? Projet de recherche COWORK-CVL. Polytech Tours - UMR CNRS CITERES : Rapport de l'atelier de maîtrise 4A Urbanisme et Ingénierie Territoriale Internationale, 71 p.
- Brown, J. (2017).** Curating the "Third Place"? Coworking and the mediation of creativity. *Geoforum*, 82, 112-126. <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2017.04.006>
- Cailly, L. (2004).** Pratiques spatiales, identités sociales et processus d'individualisation. Etude sur la constitution des identités spatiales individuelles au sein des classes moyennes salariées du secteur public hospitalier dans une ville intermédiaire : L'exemple de Tours [Université François Rabelais - Tours]. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00397901>
- Capdevila, I. (2017).** Motivating participation in collaborative spaces, in *Journal of Business Strategy*, p. 1-9. https://www.researchgate.net/publication/321313127_Motivating_participation_in_collaborative_spaces
- Clifton, N., Füzi, A. & Loudon, G. (2019).** Coworking in the digital economy: Context, motivations, and outcomes. *Futures*, 102439. <https://doi.org/10.1016/j.futures.2019.102439>
- Demazière C., Leducq D. (2018).** From urban integration to public policy. Coworking spaces in the Region Centre Loire Valley. Making space for hope: Spatialities, 32nd AE-SOP Congress, Gothenburg (Sweden), 10-14 July
- Demazière C., Leducq D., El Attat S. (2019).** « Spatial diffusion of coworking spaces and their contribution to local development. Reflections based on the case of the Loire Valley region (France) », Cities, regions and digital transformations: opportunities, risks and challenges, 59th ERSA Congress, Lyon, 27-30 August.
- laneva, M., & Adam, C. (2017).** L'immobilier à l'épreuve du numérique : du bureau attribué au bureau de demain. Recueil de témoignages. *Sociologies pratiques*, 34(1), 111-121. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/sopr.034.0111>
- Huyghe, M. (2015).** Habiter les territoires ruraux—Comprendre les dynamiques spatiales et sociales à l'œuvre, évaluer les perspectives d'évolution des pratiques de mobilité des ménages [Université François Rabelais, Tours]. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-01254289>

Jamal, A. C. (2018). Coworking spaces in mid-sized cities : A partner in downtown economic development. *Environment and Planning A: Economy and Space*, 50(4), 773-788. <https://doi.org/10.1177/0308518X18760857>

Krauss, G. (2019). Focus sociologique sur le phénomène des espaces de coworking dans les petites et moyennes villes dans le sud-ouest de l'Allemagne. *Belgeo*, 3. <https://doi.org/10.4000/belgeo.34245>

Leducq, D. (2020). Ville productive, ville verte : deux figures pour penser l'urbain, Mémoire d'habilitation à diriger des recherches en Aménagement de l'espace et urbanisme : Université de Tours, 326 p.

Leducq, D., Ananian, P. (2018a). « Urban studies and coworking spaces: a research agenda for new metropolitan workplaces », Session Towards the Vibrant City : The Role of Commerce, Services and Cultural Equipments, 48th Urban Affairs Association Conference, Toronto (Canada), 4-7 april.

Leducq, D., Ananian, P. (2018b). « From coworking spaces to urban places: new hope of the knowledge city ? », Making space for hope : Places, 32nd AESOP Congress, Gothenburg (Sweden), 10-14 july.

Leducq, D., Ananian, P. (2019). « Qu'apporte l'urbanisme à l'étude des espaces de coworking ? Revue de littérature et approche renouvelée », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n°5, p. 963-986.

Leducq, D., Demazière, C. & Coquel, A. (2019). Diffusion régionale et intégration urbaine des espaces de coworking. Les spécificités d'une région française faiblement métropolitaine. *Géographie, économie, société*, 21(3), 145169. [Cairn.info](https://www.cairn.info).

Lejoux, P., & Flipo, A. (2020). Les dimensions sociales et spatiales du coworking : Un état de l'art. <https://doi.org/10.26151/ESPACESTEMPS.NET-6RP7-3826>

Lejoux, P., Flipo, A., Ortar, N., Ovtracht, N., Souche-Lecorvec, S. & Stanica, R. (2019). Coworking, a Way to Achieve Sustainable Mobility? Designing an Interdisciplinary Research Project. *Sustainability*, 11(24), 7161. <https://doi.org/10.3390/su11247161>

Levy-Waitz, P. (2018). Faire ensemble pour mieux vivre ensemble. Mission coworking territoires travail numérique. p.11). <http://s3files.fondation-ta.org.s3.amazonaws.com/Infographie%20Mission%20Coworking%20-%20Faire%20ensemble%20pour%20mieux%20vivre%20ensemble.pdf>

Liefooghe, C. (2018). Les tiers-lieux à l'ère du numérique : Diffusion spatiale d'une utopie socio-économique. *Géographie, économie, société*, 20(1), 33-61. <https://doi.org/10.3166/ges.20.2017.0028>

Mellard, M., & Parmentier, G. (2020). La créativité dans les espaces de coworking : Le cas de « La Cordée ». *Innovations*, N°61(1), 67. <https://doi.org/10.3917/inno.pr2.0077>

Moriset, B. (2017). Inventer les nouveaux lieux de la ville créative : Les espaces de coworking. *Territoire en mouvement*, 34. <https://doi.org/10.4000/tem.3868>

Scaillerez, A. & Tremblay, D.-G. (2017). Coworking, fab labs et living labs : État des connaissances sur les tiers lieux. *Territoire en mouvement*, 34. <https://doi.org/10.4000/tem.4200>

Singly, F. de. (2012). L'enquête et ses méthodes : Le questionnaire. Armand Colin.

Spinuzzi, C. (2012). Working Alone Together: Coworking as Emergent Collaborative Activity. *Journal of Business and Technical Communication*, 26(4), 399-441. <https://doi.org/10.1177/1050651912444070>

Tremblay, D.-G. & Vaineau, E. (2020). Le coworking en région au Québec : Une innovation territoriale et entrepreneuriale contribuant au développement local ? *Dossier spéciale de la revue Organisations et Territoires*, 29(2), 55-67.

Weijss-Perrée, M., van de Koeving, J., Appel-Meulenbroek, R., & Arentze, T. (2019). Analysing user preferences for co-working space characteristics. *Building Research & Information*, 47(5), 534-548. <https://doi.org/10.1080/09613218.2018.1463750>